

Sur les traces d'un militaire de Steene  
de la Grande Guerre.

*France, veux-tu mon sang ? Il est à toi, ma France !  
S'il te faut ma souffrance,  
Souffrir sera ma loi.  
S'il te faut ma mort, mort à moi.  
Et vive toi, Ma France !*



Marcel Eugène ALEXANDRE est né à Steene le 24 octobre 1890.

Son père , Jules François Alexandre, surnommé « Olivier » est natif de Braye dans la Somme (1857). Il exerce le métier de journalier puis d'ouvrier industriel.

Sa mère, Pauline Philomène Lahaeye , est née à Steene le 9 novembre 1860. Elle travaille comme ménagère.

Il a quatre sœurs, toutes natives de Steene: Hélène née en 1892, Raymonde en 1896, Laure en 1900, Marthe en 1904.

Ses trois frères sont également natifs du village: Maurice né le 2 novembre 1887 qui travaillera à la distillerie Barbion, Olivier né le 3 décembre 1892 qui exercera les métiers de maréchal

ferrant puis d'électricien, Lucien né le 4 juillet 1885 qui décède le 8 mai 1891 en la demeure de ses parents à l'âge de six ans.

La famille Alexandre habite une maisonnée à Steene située à la section dite du « *Moulin et Becque* ».

A l'âge de 16 ans, Marcel est embauché (comme son père et son frère) comme ouvrier industriel à la distillerie Barbion située au hameau du Grand-Millebrugge.

En 1910, il participe aux opérations de « *Tirage au sort* » pour la classe 1910 du canton de Bergues et tire le n° 99. Il est reconnu bon pour le Service et inscrit sous le N° 754 au recrutement de Dunkerque.

Le 7 octobre 1911, il est affecté au 43<sup>ème</sup> Régiment d'infanterie (N° 025117 au Corps).

Il passe dans la réserve de l'armée active le 1<sup>er</sup> octobre 1913 affectant le Régiment Régional d'Infanterie stationné à Lille.

Il est promu au grade de soldat 1<sup>ère</sup> classe le 7 novembre 1913.

Il est célibataire lors de la proclamation de la mobilisation générale. Il regagne son unité le 3 août 1914.

Ses deux frères en feront de même :

- Maurice (classe 1907 - N°1583 au recrutement de Dunkerque, affecté au 8<sup>ème</sup> Régiment d'infanterie en 1908) retrouve le 3<sup>ème</sup> Régiment d'infanterie. Il devient mécanicien au 2<sup>ème</sup> Groupe d'aviation à l'escadrille 176 en juillet 1917. Aux armées

jusqu'à la fin de la guerre, il est envoyé en congé illimité et rayé des contrôles en juillet 1919.

- Olivier (classe 1912 - N°1868 au recrutement de Dunkerque - Inscrit sous le n°2 de tirage à la liste du canton de Bergues). Cheveux châtain foncés et yeux bleus clairs, front moyen et visage long, il mesure 1m73. Affecté au 110<sup>ème</sup> Régiment d'infanterie en 1913 qu'il incorpore en août 1914. Blessé en Belgique le 16 août 1917 par éclats d'obus, il est évacué avec une importante plaie dorsale droite, fessière et du pied gauche. En janvier 1918, la Commission de réforme de Bergerac lui propose un changement d'arme car la cicatrice le gênait dans le port du sac. Il passe successivement au 27<sup>ème</sup> Régiment d'artillerie en janvier 1918, au 115<sup>ème</sup> Régiment d'artillerie en avril, au 30<sup>ème</sup> Régiment d'artillerie en juin et au 111<sup>ème</sup> Régiment d'artillerie en octobre. Electricien en 1925, il quitte Steene en 1928 pour s'installer à Coudekerque. Obtient une citation à l'ordre de la division : « *Mitrailleur d'élite d'un dévouement hors pair . Au cours de l'attaque du 31 juillet 1917, a été un exemple de courage et de sang froid pour ses camarades.* » Obtient la Croix de guerre avec étoile d'argent.

De son côté, Marcel rallie rapidement l'Aisne sur le secteur du Chemin des dames. Avec un dévouement sans bornes et n'écouter que son devoir,

il se lance à l'assaut des troupes ennemies lors des combats de Soupir du 20 novembre 1914. Il est 17 heures et un déluge d'obus dégringole sur le champ de bataille. On ne distingue plus rien parmi les retombées de cailloux, les nuages épais de fumée où les explosions d'obus élevaient des éclats de métal. Dans ce chaos de fer et de feu, il s'effondre à terre, son corps criblé d'éclats d'obus, frappé par la mort, à l'âge de 24 ans. Sa dépouille sera ensevelie au cimetière militaire de Soupir n° I. Plus jamais, il ne reverra ses proches et le vieux clocher de son village natal. L'acte de décès est dressé le 11 avril 1915 à Verdun par le sous-lieutenant Castelotte du 43<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie puis transcrit le 24 février 1916 à deux heures du soir à la mairie de Steene par le maire Jules Vanpoperinghe.

Sa tombe individuelle se trouve sur la 22<sup>ème</sup> rangée, 2<sup>ème</sup> carré en partant de la droite et porte le n° 2019 avec l'inscription : « ALEXANDRE Marcel - 42°RI - MORT POUR LA FRANCE LE 20.11.1914 »

L' hommage  
- Cimetière de Soupir -  
-17 Juillet 2008-





*« Mort pour la France ! Pour la France triomphante dont la victoire s'est dessinée dans un océan de larmes.*

*Mort pour Steene ! Pour ton village natal qui ne t'a jamais oublié et qui a gravé ton nom sur le monument commémoratif.*

*Mort sur le champs d'Honneur ! Cet honneur qui est le bien le plus précieux et qui se transmet de générations en générations comme un patrimoine.*

*Ton suprême dévouement et ton sacrifice avaient serré mon cœur d'enfant. Je ne pouvais repartir sans t'avoir adressée un salut solennel . A Soupir, où tu reposes à jamais au milieu de tes compagnons d'armes. J'ai planté au pied de ta croix deux rosiers qui illumineront ta tombe par leur éclat et leur splendeur à l'aube du 90<sup>ème</sup> anniversaire de L'Armistice.*

*En espérant que mon geste apportera à la mémoire de cette héroïque victime du devoir, le plus significatif des hommages. »*

*Noémie Codron.*